Doses d’emploi

Dosage :
En général, en cas de troubles digestifs (diarrhée) :
1 g de Biopect par kg de poids vif, deux fois par jour, pendant 3 à 5 jours.
En cas de risque de troubles digestifs : demi-dose pendant 3 jours.

Veaux :
1 gobelet de Biopect mélangé à 2-3 l de lait maternel ou de substitution, chaud (env. 40°C), deux fois par jour, pendant 3 à 5 jours.
En cas de troubles digestifs plus sévères, donner 2 dosettes de Biopect, mélangé à 2 l d’eau, tiède (env. 40°C) pour les 2 premiers repas. Les jours suivants, donner la dose normale, mélangée au lait maternel ou de substitution. Les doses s’appliquent à un veau d’env. 50 kg. Ajuster la dose selon le poids du veau.

Porcelets :
1 g de Biopect par kg de poids vif, deux fois par jour, pendant 3 à 5 jours (1 gobelet de Biopect, deux fois par jour, pour une portée de 10 porcelets d´env. 5 kg.)

Agneaux et chevreaux :
1 gobelet de Biopect par 500 g de lait en poudre (1 g de Biopect par kg de poids vif), mélangé au lait deux fois par jour, pendant 3 à 5 jours.

1 gobelet doseur = env. 50 g de Biopect.